



Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 02 février 2024 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Pacte Climat
 - 1.1. Désignation d'un « Klimaschäffen »
 - 1.2. Groupe de travail « Klima-Team » - Nomination des membres
2. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
3. Galerie « Bei der Kierch » à Kehlen – Nomination de membres auprès du comité de gestion
4. Subsidés divers (trimestre 4 - 2023)
5. Règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal de la Commune de Kehlen - Modification
6. Concessions aux cimetières communaux 2023
7. Réaménagement et mise en conformité de la Salle de musique à Kehlen - Devis
8. Lotissements
 - 8.1. Lotissement de terrains dans la rue de Mamer à Kehlen
 - 8.2. Lotissement d'un terrain dans la rue de Kopstal à Keispelt
9. Réaménagement du croisement CR109/PC14 avec l'aménagement des arrêts de bus - Avis
10. Mise en conformité des réseaux de la zone d'activité économiques Kehlen – Contrat d'ingénieur
11. Dépôts de statuts - HAFF Schockweiler asbl
12. Dépôts de statuts - myElmen asbl
13. Commission consultative communale de la Circulation et de la Mobilité douce – Démission d'un membre

Séance à huis clos

14. Administration communale - Promotion d'un fonctionnaire communal au grade 8 du groupe de traitement C1, sous-groupe administratif.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 26 janvier 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eischen



La Secrétaire ff,
Caroline Pellizzaro